## PREUVE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 POUR LES NON-IMMIGRANTS NON-CITOYENS

Conformément aux exigences du droit fédéral des États-Unis, toutes les compagnies aériennes ou tous autres opérateurs d'avion doivent recueillir l'attestation du passager au nom du gouvernement des États-Unis.

Les présentes déclaration et attestation du passager répondent aux exigences des Ordonnances américaines amendées des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC): Application de la Proclamation présidentielle sur l'avancée de la reprise en toute sécurité des voyages internationaux pendant la pandémie de COVID-19. Selon les instructions du CDC et de l'administration pour la sécurité des transports des États-Unis (TSA, pour Transportation Security Administration) mises en œuvre par le biais de la Directive sur la sécurité 1544-21-03 et de l'Amendement sur la sécurité 1546-21-02, et conformément à l'Ordonnance du CDC mettant en œuvre la Proclamation présidentielle, toute compagnie aérienne et tout opérateur d'avion doivent transmettre les déclarations suivantes à tous les passagers avant leur embarquement sur un vol depuis un pays étranger vers les États-Unis.

Les informations fournies ci-dessous doivent être précises et complètes à la connaissance de la personne. Selon le droit fédéral des États-Unis, pour chaque passager âgé de 2 ans ou plus, la partie pertinente de l'attestation doit être remplie et transmise à la compagnie aérienne ou à l'opérateur de l'avion avant d'embarquer sur un vol vers les États-Unis depuis un pays étranger. Tout manquement à l'obligation de remplir et présenter la partie pertinente de l'attestation, ou le fait de soumettre des informations erronées ou trompeuses, pourrait entraîner un retard de voyage, un refus d'embarquement sur le vol concerné ou sur un vol subséquent, ou exposer le passager ou d'autres personnes à des risques de préjudice corporel grave ou de décès. Tout passager omettant de se conformer à ces exigences peut être passible de sanctions pénales. Fournir sciemment des informations erronées ou trompeuses peut entraîner des amendes pénales et des peines d'emprisonnement, en vertu notamment de la section 1001 du titre 18 de l'U.S.C. Fournir ces informations peut aider à vous protéger, à protéger vos amis, votre famille, votre communauté et les États-Unis. Le CDC vous remercie de votre coopération.

Io	. 601	uccianó	, atteste (sélectionnez une réponse) :		
	Je soussigné, en mon nom		au nom de		
	<b>—</b> е	и топ пот	□ au nom de		
		À REMPLIR PAR/POUR	CHAQUE PERSONNE CONCERNÉE* ÂGÉE DE 2 ANS ET PLUS		
	<b>A.</b> 1	PERSONNES CONCERNÉES COMPLÈTEMENT VACCINÉES  J'atteste que je suis moi-même (ou que la personne au nom de laquelle je fais cette attestation) est complètement vacciné(e) contre la COVID-19.  Passez à la ligne de signature et signez le formulaire			
		B. PERSONNES CONCERNÉES NON COMPLÈTEMENT VACCINÉES  J'atteste que je suis (ou que la personne pour laquelle je fais cette attestation est) exempté(e) de l'obligation de présenter une Preuve de vaccination complète contre la COVID-19 sur le fondement de l'une des exceptions suivantes et que j'ai ou que la personne concernée a pris les dispositions indiquées ci-dessous et au verso.  Cochez une seule exception au verso le cas échéant			
	0	armées américaines	de signature uniquement et signez le formulaire pour remplir l'attestation)		
	TO	☐ de subir un test viral de la C concernée) ne présente une ☐ de m'isoler pendant 5 jours je suis, ou que la personne co 5 jours supplémentaires ap symptômes de la COVID-1	IONS POUR LA PARTIE B DE LA SECTION 2 accepte : COVID-19, 3 à 5 jours après l'arrivée aux États-Unis, à moins que je (ou que la personne attestation de guérison de la COVID-19 ne datant pas de plus de 90 jours ; a calendaires complets et de porter correctement un masque bien ajusté chaque fois que oncernée est, en compagnie d'autres personnes pendant la période d'isolement et pendant près la fin de l'isolement, si le résultat du test viral à l'arrivée est positif, ou si les 9 se développent ; applémentaires ci-dessous en fonction de l'exception sélectionnée.		
	0	☐ Engagement à rester en quar est négatif, hormis pendant nécessaire pour mener à bier	et de représentant officiel d'un État antaine pendant 5 jours complets, même si le résultat du test viral pratiqué après l'arrivée les périodes au cours desquelles ma présence (ou celle de la personne concernée) est a les missions diplomatiques ou de représentant officiel d'un État (p. ex., participer à des iciels), à moins que je (ou cette personne) ne possède une attestation de guérison de la derniers jours.		
	0	Enfant entre 2 et 17 ans ou Participant à certains essais de  □ Pas d'autres exigences	vaccin contre la COVID-19 selon l'appréciation du CDC		
	0	☐ Engagement à rester en qua	n vaccin approuvé contre la COVID-19 tel que déterminé par le CDC rantaine pendant 5 jours complets, même si le résultat du test viral postérieur à l'arrivée (ou la personne concernée) ne présente une attestation de guérison de la COVID-19 au		
	0	<b>Exception à caractère humanit</b>	aire ou d'urgence, tel que déterminé par le CDC et documenté par une lettre		

officielle du gouvernement américain; ou

# <u>Titulaire d'un visa valable de non immigrant (sauf visas B-1 ou B-2) et citoyen d'un pays étranger où la disponibilité de vaccin contre la COVID-19 est limitée, tel que déterminé par le CDC</u>; ou <u>Membre de l'équipage d'un navire voyageant en vertu d'un visa de non-immigrant C-1 ou D</u>

- □ Engagement à rester en quarantaine pendant 5 jours complets, même si le résultat du test viral postérieur à l'arrivée est négatif, à moins que je (ou la personne concernée) ne présente une attestation de guérison de la COVID-19 au cours des 90 derniers jours.
- □ Engagement à recevoir le schéma complet de vaccination contre la COVID-19 dans les 60 jours de l'arrivée aux États-Unis ou dès que possible en fonction des conditions médicales en cas de séjour aux États-Unis de plus de 60 jours.

#### → → Suite du formulaire au verso

## Personne dont l'entrée est dans l'intérêt national des États-Unis, tel que déterminé par le secrétaire d'État, le Secrétaire aux Transports, le Secrétaire à la Sécurité Intérieure ou leurs délégués

- □ Engagement à rester en quarantaine pendant 5 jours complets même si le résultat du test viral postérieur à l'arrivée est négatif, sauf pendant les périodes au cours desquelles ma présence est nécessaire pour réaliser l'objectif du voyage effectué dans l'intérêt national des États-Unis (p. ex., participer à des réunions ou événements officiels), à moins que je ne possède, ou que la personne ne possède, une attestation de guérison de la COVID-19 dans les 90 derniers jours.
- □ Engagement à recevoir le schéma complet de vaccination contre la COVID-19 dans les 60 jours de l'arrivée aux États-Unis ou dès que possible en fonction des conditions médicales en cas de séjour aux États-Unis de plus de 60 jours.

_ Nom en caractères d'imprimerie	
_ Signature	_Date

Numéro de contrôle OMB: 0920-1318 Date d'expiration: 31/12/2022

### Déclaration relative à la Loi sur la protection des renseignements personnels pour les Voyageurs concernant l'exigence de fournir une preuve de Résultat de test négatif à la COVID-19

Les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) exigent des compagnies aériennes et des autres opérateurs d'avions de recueillir ces informations conformément aux sections 71.20 et 71.31(b) du titre 42 du C.F.R., tel qu'autorisé par la section 264 du titre 42 de l'U.S.C. Tous les passagers arrivant par avion aux États-Unis doivent impérativement fournir ces informations. Si vous manquez à fournir ces informations, vous pourriez ne pas avoir le droit d'embarquer. De plus, les passagers seront tenus de fournir des informations complètes et précises pour attester, et tout manquement à cette exigence pourrait entraîner d'autres conséquences, y compris des sanctions pénales. Le CDC utilisera ces informations pour aider à empêcher l'introduction, la transmission et la diffusion de maladies transmissibles en réalisant des enquêtes de suivi des contacts et en informant les personnes exposées et les autorités de santé publique; et à des fins d'éducation sanitaire, de traitement, de prophylaxie, ou d'autres interventions de santé publique pertinentes, y compris la mise en œuvre de restrictions de voyage.

La Loi sur la protection des renseignements personnels de 1974, section 552a du titre 5 de l'U.S.C., régit la collecte et l'utilisation de ces informations. Les informations conservées par le CDC seront couvertes par le Système d'enregistrements du CDC Nº 09-20-0171, Activités associées aux Quarantaines et aux Voyageurs, y compris les Dossiers pour enquête de suivi des contacts et notification en vertu des parties 70 et 71 du titre 42 du C.F.R. Voir 72 Règle féd. 70867 (13 déc. 2007), telle qu'amendée par 76 Règle féd. 4485 (25 janv. 2011) et 83 Règle féd. 6591 (14 fév. 2018). Le CDC ne divulguera d'informations du système en dehors des CDC et du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis que dans la mesure permise par la Loi sur la protection des renseignements personnels, notamment conformément aux utilisations de routine publiées pour ce système dans le Registre fédéral, et comme autorisé par la loi. De telles finalités légales peuvent inclure, sans y être limitées, le partage d'informations permettant l'identification avec des services de santé publics étatiques et locaux, et d'autres autorités coopérant. Le CDC et les autorités coopérant conserveront, utiliseront, supprimeront ou détruiront autrement les informations désignées conformément au droit fédéral et au système de publication des avis d'enregistrement (System of Records Notice ou SORN) indiqué ci-dessus. Vous pouvez contacter le gestionnaire du système à dgmqpolicyoffice@cdc.gov ou par courrier à Policy Office, Division of Global Migration and Quarantine, Centers for Disease Control and Prevention, 1600 Clifton Road NE, MS H16-4, Atlanta, GA 30329, si vous avez des questions à propos de l'utilisation de vos données par le CDC.

<sup>\*</sup> Cela signifie tout passager couvert par la Proclamation et cette Ordonnance : un non citoyen (autre qu'un résident permanent légal des États-Unis ou un ressortissant américain) qui est un non immigrant cherchant à entrer aux États-Unis par voie aérienne. Cette condition ne s'applique pas aux membres du personnel navigant des compagnies aériennes ou autres opérateurs d'avion si lesdits membres du personnel navigant et des opérateurs respectent tous les protocoles standards du secteur pour la prévention de la COVID-19, tel qu'indiqué dans la directive relative à la santé des membres du personnel navigant émise par le CDC ou la Federal Aviation Administration en coordination avec le CDC.